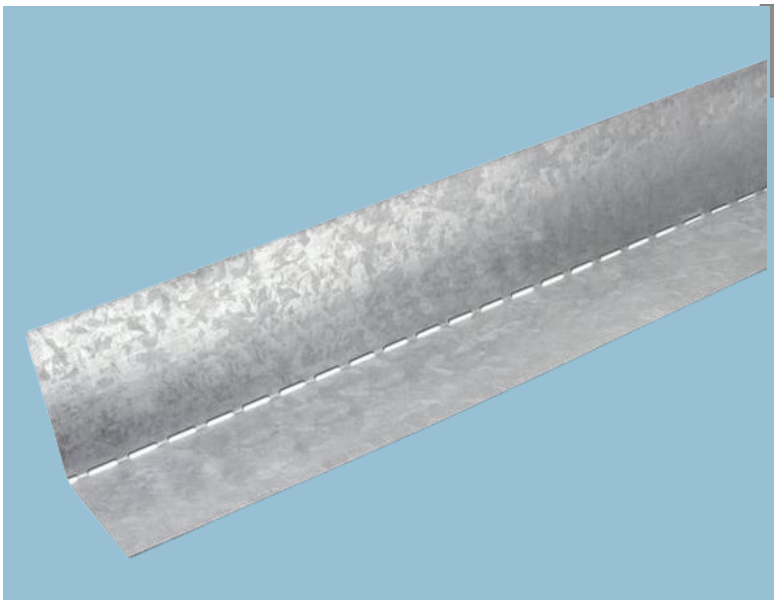

Accessoires – Bande de jonction d’angle métallique pliable

BANDE DE JONCTION D’ANGLE METALLIQUE PLIABLE.FR

Fiche Technique Produit 2023-08

BANDE DE JONCTION D’ANGLE METALLIQUE PLIABLE

Accessoires – Bande de jonction d’angle métallique pliable

Description du produit

La bande de jonction d’angle métallique pliable Knauf sert à réaliser le liaisonnement rigide des jonctions murs-rampants. Elle peut également servir d’élément de liaison pour tous les éléments d’ossature nécessitant un raccordement avec des angles variables.

Domaine d’emploi

La bande de jonction d’angle métallique Knauf est destinée à la réalisation et au renforcement des ouvrages inclinés suivants :

- Jonction entre murs et rampants.
- Jonction entre cloisons droites et cloisons inclinées.
- Jonction entre rampant et lucarne (chien-assis) sur toiture.
- Jonction entre deux plafonds d’angles différents.
- Jonction entre gaine technique et murs ou plafonds.
- Jonction entre deux plaques brio dans le cas de planchers d’angles différents.

La bande de jonction d’angle métallique peut être mis en œuvre dans :

- Les locaux intérieurs de tous types ayant une classe d’hygrométrie EA, EB.

BANDE DE JONCTION D'ANGLE METALLIQUE PLIABLE

ACCESSOIRES – BANDE DE JONCTION D'ANGLE METALLIQUE PLIABLE

Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Longueur	m	50	-
Largeur	mm	100	-
Epaisseur	mm	0.6	-

**A conserver dans un local protégé à l'abri des intempéries.

Conditionnement

Référence commerciale	Code article	Masse par unité (kg)	Nombre d'unité par palette
JONCTION D'ANGLE METALLIQUE (ROUL=50ml)	7399	21.2	15

Annexe : exemples de mise en œuvre

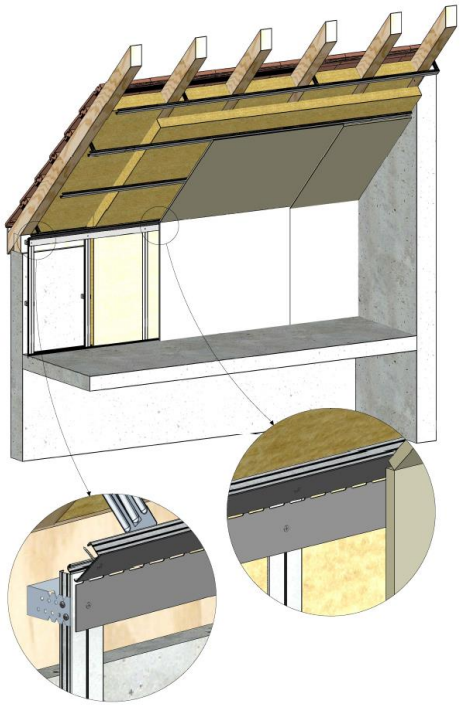

Jonction entre murs et rampants

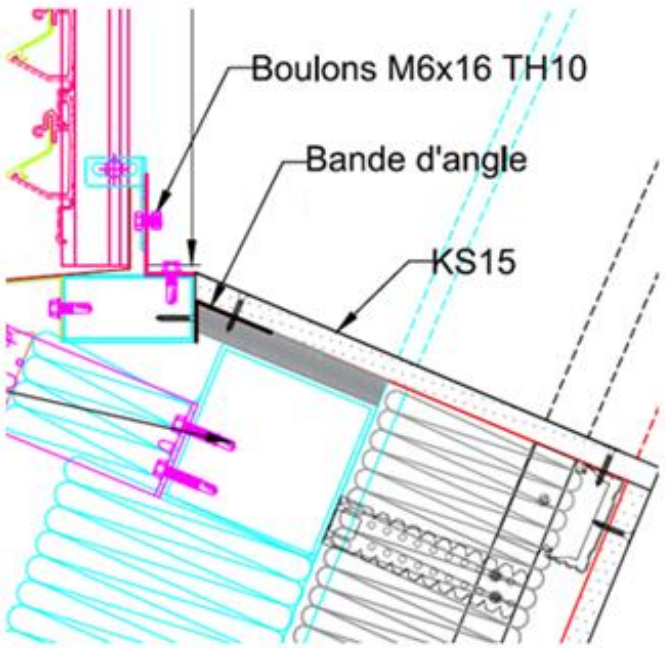

Jonction entre rampant et lucarne (chien-assis) sur toiture.

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
stk@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre…). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.